



Dans le présent document, les termes utilisés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin

DESCRIPTIF - MODULE C3

« BASES LÉGALES – PLANIFICATION DES COURS ET ENSEIGNEMENT »

Description	<p>Les bases légales relatives à la circulation et au transport avec des véhicules motorisés lourds sont extrêmement complètes. Elles comprennent, outre le droit de la circulation routière, une multitude d'ordonnances, de directives, d'arrêts du Tribunal fédéral et de règlements.</p> <p>Les futurs moniteurs de conduite de camion doivent disposer d'un savoir de base solide et étendu. Pour occuper la position de spécialiste dans le domaine de la circulation et du transport avec des véhicules motorisés lourds, la connaissance des dernières modifications législatives et des thèmes actuels de la politique des transports dans le secteur du transport routier est très importante. Les futurs moniteurs de conduite de camion doivent connaître en particulier toutes les bases légales pertinentes pour dispenser des cours de conduite théoriques et pratiques dans les catégories C, CE, D, DE et dans leurs sous-catégories ainsi que pour l'obtention du certificat de capacité pour le transport de marchandises et de personnes. La transposition méthodique et didactique dans l'enseignement se base sur les connaissances et compétences acquises pour le brevet. Le sens et l'utilité des bases légales doivent être assimilés à l'aide de modes d'enseignement appropriés. Il importe d'établir la relation à l'usage dans la pratique.</p>
Prérequis	<p>L'accès à la formation se fait sur dossier attestant:</p> <ul style="list-style-type: none">⇒ La compétence du module B8 ou posséder le permis de moniteur de conduite cat. B⇒ Que le candidat possède le permis de conduire cat. C/E, D⇒ Que le candidat possède le certificat de formation ADR⇒ Test d'évaluation des compétences effectué et réussi
Groupe-cible	Nouveaux moniteurs
Compétence opérationnelle	Les apprenants sont en mesure de planifier, de réaliser et d'évaluer une séance de formation dans le domaine du droit de la circulation routière pour les poids lourds et leurs remorques.
Contenu	<ul style="list-style-type: none">⇒ Les bases légales importantes pour la conduite de poids lourds et leurs remorques (loi sur la circulation routière et les ordonnances y relatives)⇒ Thèmes actuels de la politique des transports⇒ Planification et conception de l'enseignement théorique⇒ Définition des objectifs d'apprentissage⇒ Méthodes d'enseignement pour les leçons orientées vers la pratique (présentation, modération, travaux en groupes, possibilités d'activation, etc.)⇒ Réflexions sur la théorie de l'apprentissage pour la mise en œuvre des moyens didactiques usuels (tableau noir, rétroprojecteur, Flipchart, folio PowerPoint, images, séquences filmiques, modèles, etc.)
Positionnement du module	Le module C3 « Bases légales – Planification des cours et enseignement » sert de certificat partiel pour la qualification supplémentaire de moniteur / monitrice de conduite de camion.
Certificat de compétence C3	Examen écrit et oral sur les connaissances essentielles des bases juridiques. Dispenser une leçon de théorie (bases légales sur la conduite de poids lourds et leurs remorques).
Qualification supplémentaire de Moniteur / Monitrice de conduite de camion	<p>Les modules C3, C4, C6, C7 sont nécessaires pour l'admission à l'examen du module C8. Les candidats et candidates qui ont obtenu les 4 certificats modulaires peuvent s'inscrire à l'examen pour la qualification supplémentaire de moniteur / monitrice de conduite de camion auprès de :</p> <p>Association suisse des moniteurs de conduite ASMC Secrétariat CAQ Case postale 8150</p>



	3001 Berne
Dates	Selon le planning de la session
Horaire	08h15 – 12h00 (pause de 10h00 à 10h30) 13h00 – 16h45 (pause de 14h45 à 15h15)
Durée du module	120h de temps de présence
Travail autonome	Des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière (journal de bord) et l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module font notamment partie du travail autonome.
Prix	Selon les tarifs en vigueur
Lieu	Fédération romande des écoles de conduite – Route du Village 14 – 1070 Puidoux